



CERTIFICATION RELATIVE AUX COMPÉTENCES DE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR

Formation présentielle

Formation certifiante

FORMA 
ENSEMBLE, CONSTRUISONS TON AVENIR



La certification relative aux compétences de maître d'apprentissage / tuteur (dite « certification MATU ») est une certification délivrée, au nom de l'État, par le ministère du Travail. Bien qu'il ne soit pas nécessaire de la détenir pour exercer les fonctions de maître d'apprentissage ou de tuteur, l'obtention de la certification permet d'accéder à une reconnaissance et à une valorisation des compétences associées à l'exercice des deux fonctions.



PUBLICS CONCERNÉS :

- Toute personne, amenée à exercer la fonction de tuteur ou maître d'apprentissage de façon occasionnelle ou régulière, en charge d'accompagner au moins un apprenti/alternant

PRÉREQUIS :

- Être en situation d'accompagner un apprenti / alternant sur la durée totale de son parcours et/ou être en perspective de le devenir



Durée de la formation : 30 heures (4,5 jours)

Dates d'inscription et de rentrée : voir notre site internet

Délai d'accès : 2 semaines

Capacité d'accueil : entre 4 et 10 apprenants

Accessibilité : Lieu accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes en situation de handicap bénéficieront d'un accompagnement individualisé.



Inscription et renseignements : formaplus-guadeloupe.com

Adresse : 15 rue de la ville d'Orly – 97110 – Pointe-à-Pitre

Téléphone : 0590 23 05 70

Réseaux sociaux :  FORMA PLUS Antilles  [formaplusantilles](https://www.instagram.com/formaplusantilles)

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

OBJECTIFS DE LA FORMATION :



- Accueillir et intégrer un alternant, l'accompagner dans le développement de ses compétences
- Evaluer l'apprenant dans la progression de ses apprentissages
- Préparer les deux productions qui servent de support à la certification
- Préparer l'entretien devant le jury de certification

CONTENU DE LA FORMATION :



- L'accueil et l'intégration de l'apprenti
- L'accompagnement et le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- La participation à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
- Module préparatoire à la certification



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

- Chargée de mission FPC / Référente handicap
- Formateur expert dans la thématique

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES



- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Document support de formations projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents suppos à la suite de la formation

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS



- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

MODALITÉS DE VALIDATION :

Résultats attendus à l'issue de la formation

- Certification relative aux compétences de maître d'apprentissage / tuteur
- Obtention par certification



Coûts de la formation :

- Consulter le catalogue

